



Formation proposée par
UFA Saint Bénigne
Membre du CFA ASPECT

Les + de l'UFA Saint Bénigne

- ⊕ Petite structure
- ⊕ Equipement professionnel
- ⊕ Partenariat avec de nombreuses entreprises.

Financement de la formation

Gratuit pour l'apprenti
Sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

Accessibilité

Ad'AP en cours
Si une salle est inaccessible, le cours est déplacé dans une salle adaptée.
Prise en compte des besoins d'adaptation (réfèrent handicap du CFA)

Pour nous contacter

UFA Saint Bénigne
1 Rue du Chanoine Prenel
25300 PONTARLIER
Téléphone : 03 81 39 16 37
Mail : ufa.stbe.pontarlier@epfc.fr

CFA ASPECT 20 rue Mégevand 25000 BESANCON
SIRET : 394 454 516 00029
Déclaration d'activité : 43250109825
Code UAI : 0251934S

Rythme de l'alternance : 1 jour par semaine et 16 semaines complètes en entreprise, le reste en centre de formation

Durée de la formation : 675 heures sur 1 an

Objectifs visés

Le/la titulaire de la spécialité « Métiers de la sécurité » peut être employé(e) dans les différents métiers relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'ordre public, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement, au secours et assistance des personnes, à la prévention des risques de toute nature, à la gestion des crises, à la surveillance et au gardiennage, au respect de l'hygiène et de la salubrité. L'exercice de ces métiers exige l'interaction et la complémentarité des divers acteurs de la sécurité. Ils font ainsi de la sécurité l'une des conditions essentielles de l'exercice des libertés individuelles et collectives conformément aux dispositions du code de la sécurité intérieure.

Les secteurs d'activité

Les « Métiers de la sécurité » se déclinent autour d'un triptyque regroupant : la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité privée.

Type de diplôme

- Diplôme d'Etat de niveau 4

Prérequis et conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Après une 2nde Métiers de la Sécurité.
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)

Modalités et délai d'accès

- Formulaire de candidature disponible sur demande.
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de janvier à juin
- Candidature validée après la signature d'un contrat d'apprentissage dans la limite des places disponibles
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

Qualités requises

- Communication, méthode, rigueur
- Sens de l'analyse
- Capacité d'observation

Modalités pédagogiques

- En présentiel uniquement
- Plateforme Ecole Directe
- Utilisation de l'interface Cpro pour la validation des compétences.
- Entretien individuel.

Contenu de la formation

- Modules professionnels : Activités Professionnelles, Savoirs associés, Eco-Droit, Prévention Santé Environnement et Chef d'œuvre.
- Modules généraux : Français, Histoire Géographie EMC, Anglais, Espagnole, Mathématiques, Arts Appliqués et EPS.

Modalités d'évaluation

- Suivi en continu au fil de l'année
- Examen final et contrôle en cours de formation sur certains modules.

Horaires en formation

- 8h00 à 17h45 : Lundi, mardi et jeudi
- 8h00 à 16h40 : vendredi
- 8h00 à 12h00 : mercredi

Poursuites d'études

- BTS MOS (Management Opérationnel de la Sécurité).
- BUT HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement).

Débouchés

- Agent de la sécurité publique : Police, gendarmerie, Surveillant pénitentiaire, Armée, ...
- Agent de la sécurité civile : Sécurité Incendie, Ambulancier, ...
- Agent de la sécurité privée : Agent de sécurité, de surveillance, de gardiennage, de contrôle d'accès, Garde du corps, ...

Passerelles

- CAP Agent de Sécurité

Possibilité de valider des blocs de compétence

- Non